

des autres vaches, lui donner une bonne litière, la garantir du froid ; un quart d'heure après l'accouchement, lui donner de la farine de froment délayée dans de l'eau commune ; la nourrir pendant huit jours, avec du foin de bonne qualité, et lui donner, pendant ce temps, pour boisson, de l'eau blanche avec de la farine d'orge ; après cela, on la met, par degrés, à sa vie ordinaire.

Quant au veau, il faut le tenir chaudement et commodément ; il doit téter aussi souvent qu'il en est besoin, dans les premiers jours de sa naissance ; vers le sixième, on le sépare de la mère, dans la crainte de l'épuiser. S'il doit être livré au boucher, on ne le laisse téter que trente ou quarante jours ; si, au contraire, il est destiné à la charrue, il doit téter trois ou quatre mois. Beaucoup de veaux meurent des coliques qu'ils éprouvent peu de temps après leur naissance ; souvent ils périssent au bout de peu d'heures qu'ils en sont attaqués. Nous ne parlons point de la colique qu'accompagne un dévoitement dysentérique, qui, dans certaines années humides et froides, détruit beaucoup de ces animaux ; mais seulement de la colique simple, qu'on doit attribuer à l'usage du lait cru, ou à d'autres mauvaises nourritures.

Si les boissons et les lavements adoucissans, rafraîchissans, avec le son, le miel, le nître, ne les guérissent pas promptement, il faut se hâter de leur faire prendre quelque laxatif ou du laudanum, ou même encore les deux ensemble. Par exemple, il est à propos de leur faire prendre